

Écouter

Écouter Comprendre *Guider*

NOTRE MISSION

Le comité des usagers a pour mission de permettre aux usagers de recevoir les services de qualité auxquels ils ont droit. C'est un moyen de communication privilégié, il est conçu afin de rendre service à l'individu de même qu'à l'établissement.

De plus, le comité peut organiser toute activité ou projet destiné à informer ou aider les usagers afin de promouvoir leurs droits.

Comprendre

RÔLES ET FONCTIONS DU COMITÉ

L'article 212 de la loi définit les fonctions du comité des usagers ainsi:

- 1) renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- 2) promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- 3) défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'utilisateur auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente;
- 4) accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte.

Les fonctions du comité des usagers sont principalement orientées vers la protection et le respect des droits des usagers de l'établissement. Le comité doit jouer un rôle de communication particulièrement important entre les usagers et l'établissement.

POUR NOUS REJOINDRE

Pour toute demande d'information ou plainte à formuler, vous pouvez communiquer avec le comité des usagers en tout temps. Veuillez laisser un message et un conseiller vous rappellera le plus tôt possible. Cela se fera dans le respect et la confidentialité.

COMITÉ DES USAGERS

Centre montréalais de réadaptation

5300 Chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7

Téléphone : **1 888 815-6883**
Télécopieur : **450 676-9522**

Visitez notre site web :

www.cmrmonteregie.ca

Courriel :
comitedesusagers@cmrmonteregie.ca

Guider